

Rentrée scolaire 2023-2024—PRÉSCOLAIRE

HORAIRE DES ÉLÈVES

Mardi 29 août 2023 AM accueil des élèves

GRUPE A : de 9h à 10h et GRUPE B : de 10h15 à 11h15 : accueil du préscolaire par demi-groupes

- Votre enfant doit être en code couleur marine et blanc
- Il doit apporter les fournitures scolaires dans un sac à dos
- Le 29 ou le 30 août, les enfants qui y ont droit recevront leur carte d'embarquement pour l'autobus scolaire

PM demi-journée pédagogique

Mercredi 30 août 2023 AM accueil des élèves

GRUPE B : 9h à 10h et GRUPE A : 10h15 à 11h15 : accueil du préscolaire par demi-groupes

PM demi-journée pédagogique

Jeudi 31 août 2023

Les élèves du préscolaire sont à l'école une demi-journée par demi-groupes
GRUPE A : de 9h à 11h et GRUPE B : de 12h45 à 14h45
Les enfants doivent avoir une collation dans leur sac à dos

DÉBUT DE LA FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE DU SERVICE DE GARDE POUR LES ÉLÈVES INSCRITS

Vendredi 1^{er} sept. 2023

Les élèves du préscolaire sont à l'école une demi-journée par demi-groupes
GRUPE B : de 9h à 11h et GRUPE A : de 12h45 à 14h45
Les enfants doivent avoir une collation dans leur sac à dos

Mardi 5 sept. 2023

Les élèves du préscolaire sont à l'école et suivent l'horaire régulier :
8h50 à 11h24 et 12h39 à 15h06

DÉBUT DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE QUI Y ONT DROIT

SERVICE DE GARDE

OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE MARDI le 29 AOÛT et MERCREDI le 30 août 2022 :

Les demi-journées pédagogiques des 29 et 30 août

SEULEMENT POUR LES ENFANTS INSCRITS AVANT LE 15 AOÛT

Les enfants peuvent être inscrits pendant les périodes où ils ne sont pas en classe
pour compléter la journée

Le service de garde est ouvert de 7h à 18h.

Si votre enfant est inscrit au service de garde, il doit avoir un lunch complet

Lundi 11 septembre 2023 - Début du service traiteur Le Garde-Manger pour Tous.

PARENTS

Lundi 28 août 2023 — 18h30 — PORTE B

Rencontre des parents des élèves du préscolaire avec les enseignantes

Mercredi 6 septembre 2023 — 18h30 — PORTE B

Assemblée générale des parents et élection des membres du conseil d'établissement dans le gymnase